

Dossier
de presse

ANGERS, VILLE
EN MOUVEMENT

ANGERS, VILLE À VIVRE

VISITE DE TERRAIN DU 28 AOÛT 2025

+

+

angers loire
métropole
communauté urbaine



p 3 - **ÉDITO DU MAIRE**

p 4 - **LE RÉAMÉNAGEMENT
DES PLACES KENNEDY
ET ACADEMIE**

une entrée de ville apaisée et végétalisée

p 15 - **LE PARKING DU CHÂTEAU**

un ouvrage complémentaire au réaménagement
des places Kennedy et Académie

p 18 - **LA ZAC THIERS - BOISNET**

un quartier qui se transforme
entre la Maine et le centre-ville

p 18 - **LE GROUPE SCOLAIRE VOLTAIRE**

un équipement éducatif exemplaire
et durable au cœur du quartier Monplaisir

p 26 - **LA PLACE MARCEL-VIGNE**

repensée pour les habitants

p 26 - **L'ABBAYE DU RONCERAY**

un joyau roman restauré
et bientôt réouvert au public

édito

Comme chaque année à la fin du mois d'août, alors qu'Angers s'apprête à retrouver le rythme de la rentrée, nous avons le plaisir d'organiser une visite de chantiers à destination des journalistes. Ce rendez-vous désormais inscrit dans les habitudes est bien plus qu'un simple tour d'horizon des travaux réalisés dans la ville : il incarne notre volonté de transparence et de partage autour des grands projets qui façonnent le visage d'Angers.

Ces chantiers sont les marqueurs visibles de notre action municipale. Ils traduisent notre ambition pour la ville, nos priorités en matière d'aménagement, de cadre de vie, de mobilité, d'éducation ou encore de préservation du patrimoine. Ils sont aussi le reflet d'un travail de longue haleine, mené en concertation avec les habitants, les associations, les commerçants et l'ensemble des partenaires de la collectivité.

Cette année, le programme de la visite illustre la diversité et la cohérence des transformations que nous menons pour les Angevines et les Angevins.

La réhabilitation des places de l'Académie et Kennedy, situées à l'entrée de la ville, marque une étape importante dans notre ambition de valoriser le patrimoine, bâti et végétal, tout en redonnant toute leur place aux piétons et aux modes de déplacements doux. Au terme de ces travaux, à l'automne, la statue du Roi René fera son grand retour sur la place Kennedy : ce sera un moment fort pour les Angevins, attachés à cette figure emblématique de l'histoire locale.

À l'autre bout de la ville, **la place Marcel-Vigne** fait elle aussi peau neuve dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Ce chantier, mené en lien étroit avec les habitants, vise à transformer une place minérale en un véritable lieu de vie de proximité : plus accueillant, plus vert, plus accessible.

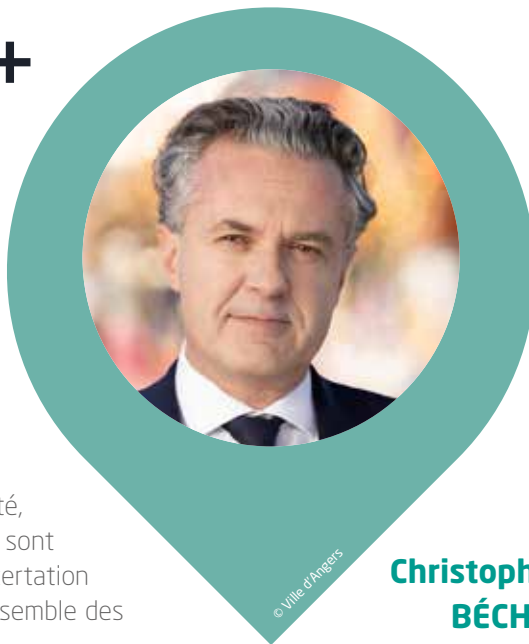
Le chantier d'espace public dans **le secteur Thiers-Boisnet**, aux abords du Crédit Mutuel, dans le quartier Molière, illustre quant à lui notre volonté d'apaiser la circulation, de redonner une place aux mobilités douces et de créer des espaces urbains au service de tous les Angevins. Dans le même esprit, **le futur parking du Château** s'inscrit dans une réflexion plus large sur le stationnement et l'accessibilité du centre-ville.

Autre pilier de notre action municipale : l'éducation. Avec la rénovation et l'extension du **groupe scolaire Voltaire**, nous répondons à la fois aux nouveaux besoins pédagogiques et aux exigences environnementales. Offrir à nos enfants des conditions d'apprentissage optimales dans des bâtiments modernes et durables est une priorité.

Enfin, la restauration en cours de l'**Abbaye du Ronceray**, patrimoine majeur du quartier de la Doutre, témoigne de notre attachement à la mémoire et à la préservation du patrimoine historique d'Angers.

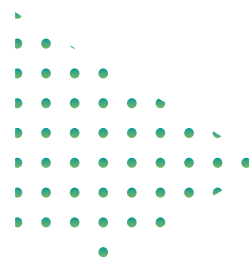
Ces chantiers sont les illustrations concrètes d'une ville en mouvement, qui investit dans son avenir. La transformation d'Angers s'inscrit dans une démarche de long terme, au service des futures générations. C'est la vision que porte notre équipe municipale, pour que chacun des dix quartiers d'Angers demeure un lieu où il fait bon vivre.

Je tiens à remercier les services de la Ville, les entreprises mobilisées, ainsi que toutes celles et ceux qui participent à la réussite de ces projets.



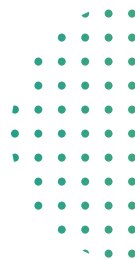
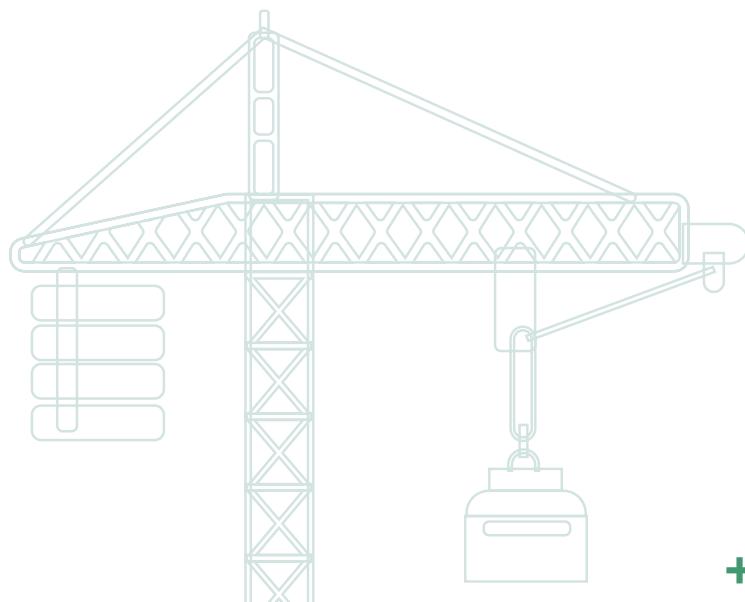
**Christophe
BÉCHU**

Maire d'Angers,
et Président
d'Angers Loire
Métropole





*Les places Kennedy et Académie,
avant les travaux.*



LE RÉAMÉNAGEMENT DES PLACES KENNEDY ET ACADEMIE

une entrée de ville apaisée et végétalisée

Le réaménagement des places Kennedy et Académie s'inscrit dans le périmètre du Secteur Patrimonial Remarquable (SPR) de la ville, contribuant à la mise en valeur du site et de ses richesses patrimoniales.

La voirie autour de ces deux places a été totalement repensée, de manière à apaiser la circulation automobile et offrir une plus grande place aux modes de déplacement doux. Cette réorganisation se matérialise notamment par la réduction du nombre de voies et la substitution des places de stationnement de surface par la création d'un parking à étages situé derrière la caserne de l'Académie. Ces transformations offriront un cadre plus agréable aux piétons et cyclistes, tout en valorisant les abords des commerces et des éléments patrimoniaux majeurs tels que le château qui abrite entre autres, la tapisserie de l'Apocalypse, inscrite depuis mai 2023 au Registre international Mémoire du monde de l'UNESCO.

Le projet accorde une place majeure à l'aspect paysager, avec une amélioration significative de la perméabilité des sols. Cette intervention vise à atténuer les effets d'îlots de chaleur, à optimiser la gestion des eaux pluviales et à préserver la couverture végétale existante tout en la densifiant grâce à des plantations variées (arbres à grand développement, pelouses, strates végétales basses et intermédiaires).





© Sébastien Bazille - Guillaume Sevin

LA PLACE KENNEDY

L'opération d'aménagement de la place Kennedy a pour but de transformer cette entrée de ville très fréquentée en un espace public apaisé et emblématique de la ville d'Angers.

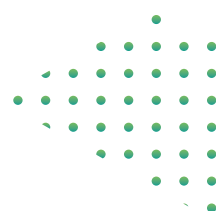
Les objectifs de cet aménagement visent à rééquilibrer l'usage de l'espace public en faveur des déplacements doux, désimperméabiliser les sols, renforcer la présence du végétal et mettre en valeur le patrimoine historique du Château.

Une circulation apaisée et un stationnement rationalisé

L'un des objectifs phares du réaménagement de la place Kennedy est la réorganisation de la voirie au profit des modes de déplacement actifs (marche, vélo). La circulation à vélo sera systématiquement facilitée par l'aménagement de pistes cyclables. Des stationnements réservés aux vélos seront installés, tandis que des places de stationnement automobile seront supprimées. Le cheminement piéton sera facilité et sécurisé afin d'accueillir les riverains et les visiteurs en chemin vers le château, la Cathédrale Sainte-Maurice, le musée David d'Angers ou la place du Ralliement.

Une place désimperméabilisée et végétalisée

La nouvelle place Kennedy sera dotée de 3 800m² de surface perméable, soit plus de 24% de la surface d'aménagement. Au-delà des surfaces végétalisées occupant la majeure partie des zones désimperméabilisées, plusieurs techniques sont utilisées pour permettre l'infiltration de l'eau dans le sol comme des pavés à joints enherbés ou de l'enrobé drainant sous les pistes cyclables. Enfin, une cuve de récupération des eaux de ruissellement a été enterrée dans la partie basse de la place. Cette cuve, d'une capacité de 20 m³, permettra de stocker l'eau qui sera ensuite réutilisée par les services de la Ville pour l'arrosage des espaces verts, contribuant ainsi à réaliser des économies d'eau.



+

+





Valoriser le patrimoine historique

Inaugurée en 1853, la statue du roi René était historiquement implantée au milieu du carrefour séparant les boulevards De Gaulle et du Roi René. En novembre, elle sera mise en valeur dans un nouvel écrin végétalisé au cœur de la place, permettant aux passants de la contempler au plus près.

Depuis plus d'un an l'ensemble des éléments constitutifs de la statue ont fait l'objet d'une restauration : la statue en bronze, les statuettes, le socle en pierre et la grille ont été nettoyés et traités pour redonner une seconde jeunesse à cette emblème de la Ville.

Durant les fouilles archéologiques de la place, des vestiges de l'ancienne tour dite « de Rochefort » ont été découverts dans le sous-sol. Le nouvel aménagement permettra de rappeler, par la pose de barettes de schiste formant un cercle, la présence de cette tour.

>> CE QU'IL FAUT RETENIR

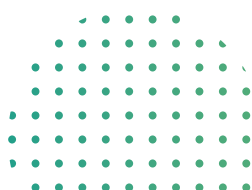
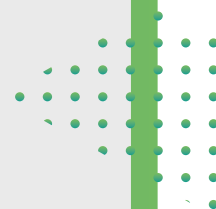
- 15 arbres plantés place Kennedy et rue Toussaint
- 3800 m² de surface végétalisée :
terrasses plantées, pieds d'arbres végétalisés, des pavés enherbés
- 53 places de stationnement automobiles supprimées
- 30 places de stationnement vélos créées
- 650 m³ de réseaux d'eau renouvelés
- Une cuve de récupération des eaux de ruissellement de 20m³
- La statue du Roi René restaurée et mise en valeur

CALENDRIER

- **Travaux en cours**
- **1^{er} août 2025** : mise en service définitive du carrefour
boulevard de Gaulle, roi René, rue Toussaint, Place de l'Académie
- **Novembre 2025** : retour de la statue du Roi René
- **Décembre 2025** : fin des travaux et livraison de la place Kennedy

LE COÛT DE L'OPÉRATION

- 6,5 M€ HT



LE ROI RENÉ, UNE LÉGENDE ANGEVINE DE RETOUR SUR LA PLACE KENNEDY EN NOVEMBRE !

Le roi René est un personnage historique présent dans de nombreuses régions de France : en Lorraine, en Provence, et en Anjou bien sûr, où il naît en 1409 !

Il est le fils de Yolande d'Aragon et du duc Louis II d'Anjou. Arrière-petit-fils du roi Jean II Le Bon, il fait partie de la famille des rois de France. Il est très proche du dauphin Charles VII auprès de qui il est élevé et dont il deviendra le beau-frère.

En Anjou, René est duc. Mais ce n'est pas le seul territoire qu'il possède : il est aussi comte de Provence, duc de Bar et de Lorraine. Il hérite également des royaumes de Naples et de Sicile et du titre de roi de Jérusalem. Sa fille Marguerite deviendra quant à elle reine d'Angleterre.

René est au XV^{ème} siècle un personnage au cœur de l'histoire politique de l'Europe !



Restauration de la statue du Roi-René aux Ateliers Saint-Jacques & Fonderie de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Janvier 2025.

Un prince lettré et mécène avant l'heure

René est resté dans les mémoires grâce à son amour des arts. Fin lettré, il écrit des traités et compose un roman allégorique illustré de superbes enluminures, *Le Cœur d'amour épris*, dans lequel il prête ses traits au personnage principal.

Passionné par les lettres, les sciences, la botanique et les objets rares, René s'entoure d'artistes, de savants et de manuscrits. Il accueille le peintre Barthélemy d'Eyck dans ses appartements du château d'Angers, commande des œuvres religieuses et profanes, et incarne ce que l'on pourrait appeler, avant l'heure, un prince humaniste.

Bâtisseur et jardinier

Sous son impulsion, le château d'Angers se pare de constructions nouvelles : un logis royal aux voûtes gothiques élégantes, un châtelet raffiné, des jardins où s'épanouissent essences rares et plantes exotiques. René introduit en Anjou le micocoulier, l'abricotier ou encore la rose de Provins. Ce goût pour la nature lui vaudra, au fil des siècles, le surnom de « roi jardinier ».

Le retour de sa statue, prévu en novembre, est attendu par de nombreux Angevins.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ACADÉMIE : dans la continuité de Kennedy



À la suite de l'aménagement de la place Kennedy et du boulevard De Gaulle, la place de l'Académie et ses abords seront réaménagés comme un futur espace urbain cohérent et continu.

Cet ensemble de deux places constituera une passerelle végétalisée connectant, d'un côté, le centre-ville historique et les quartiers de l'ancienne cité épiscopale, et, de l'autre, le faubourg résidentiel de l'Esvière et le quartier commercial Saint-Laud.

La place de l'Académie sera libérée du stationnement, pour devenir un espace de détente où les passants pourront s'asseoir à l'ombre des arbres fruitiers et des graminées qui seront prochainement plantés. Le parvis de l'Église Saint-Laud sera dégagé et permettra de mieux profiter de cet édifice remarquable.

Des études d'avant-projet sont programmées à partir du mois de septembre 2025.

LE PARKING DU CHÂTEAU

un ouvrage complémentaire au réaménagement des places Kennedy et Académie

Le futur parking du Château s'inscrit dans une logique de stationnement en entrée de ville et a notamment pour objectif de compenser les places supprimées dans le cadre du réaménagement des places Kennedy et Académie. Il sera implanté à l'arrière de la caserne de l'Académie.



Projet ALTER

Entièrement financé par les futurs usagers du parking du Château

Ce projet est ainsi un maillon essentiel de la stratégie globale d'apaisement du quartier, qui passe par la création d'espaces piétons végétalisés, le développement de liaisons cyclables, la réorganisation des circulations et plus largement la réduction des espaces dédiés à la voiture.

L'édifice, qui disposera de 300 places de stationnement automobile (dont 5 % seront équipées de bornes de recharge électrique) et de 100 de stationnement vélo sécurisées, permettra la suppression de 240 places de stationnement de surface, localisées autour des places Kennedy, Académie, Chappoulie, et de la médiathèque Toussaint. Autant d'espaces qui seront réaménagés pour être réappropriés par les piétons et les cyclistes.

Pensé pour s'intégrer dans son environnement, le parking respectera les hauteurs des constructions alentour, étant doté d'un plus petit gabarit que la caserne de pompier ou l'immeuble Saint-Eutrope. Son accès se fera par la rue de Quatrebarbes, avec une sortie par la rue Kellermann. Une nouvelle voie sera aménagée entre ces deux rues afin de circonscrire la circulation automobile.

Les choix architecturaux et fonctionnels de l'ouvrage ont été guidés dès sa conception par une logique d'adaptabilité. Cet équipement sera ainsi en partie réversible : sa structure et son organisation permettront, à terme, une reconversion en bureaux ou logements, si les besoins en stationnement diminuent.



>> CE QU'IL FAUT RETENIR

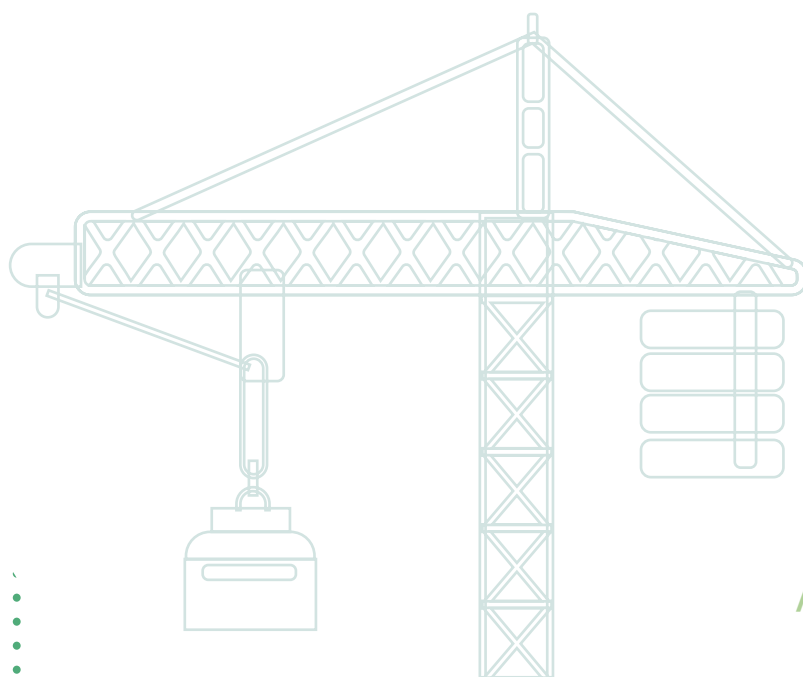
- 240 places de stationnement supprimées (places Kennedy, Académie, Chappoulie et médiathèque Toussaint)
- 100 places vélos sécurisées
> dont un espace dédié aux vélos cargos et des casiers
- 300 places voitures
> dont 2% PMR + 17 places électriques
- Un espace dédié aux deux-roues motorisés
- Une nouvelle voie créée entre les rues Quatrebarbes et Kellerman
- Une venelle plantée entre le parking et la copropriété Saint-Eutrope

CALENDRIER

- **Travaux en cours**
- **2026** : livraison du Parking du Château

LE COÛT DE L'OPÉRATION

- **8,5 M€ HT** (financés par les recettes de stationnement)





Abbaye du Ronceray

ZAC Thiers - Boisnet

PARC SAINT-NICOLAS

BELLE-BEILLE

Place Marcel Vigne

PARC BALZAC

LAC DE MAINE

ANGERS

CENTRE-VILLE
LA FAYETTE
EBLÉ

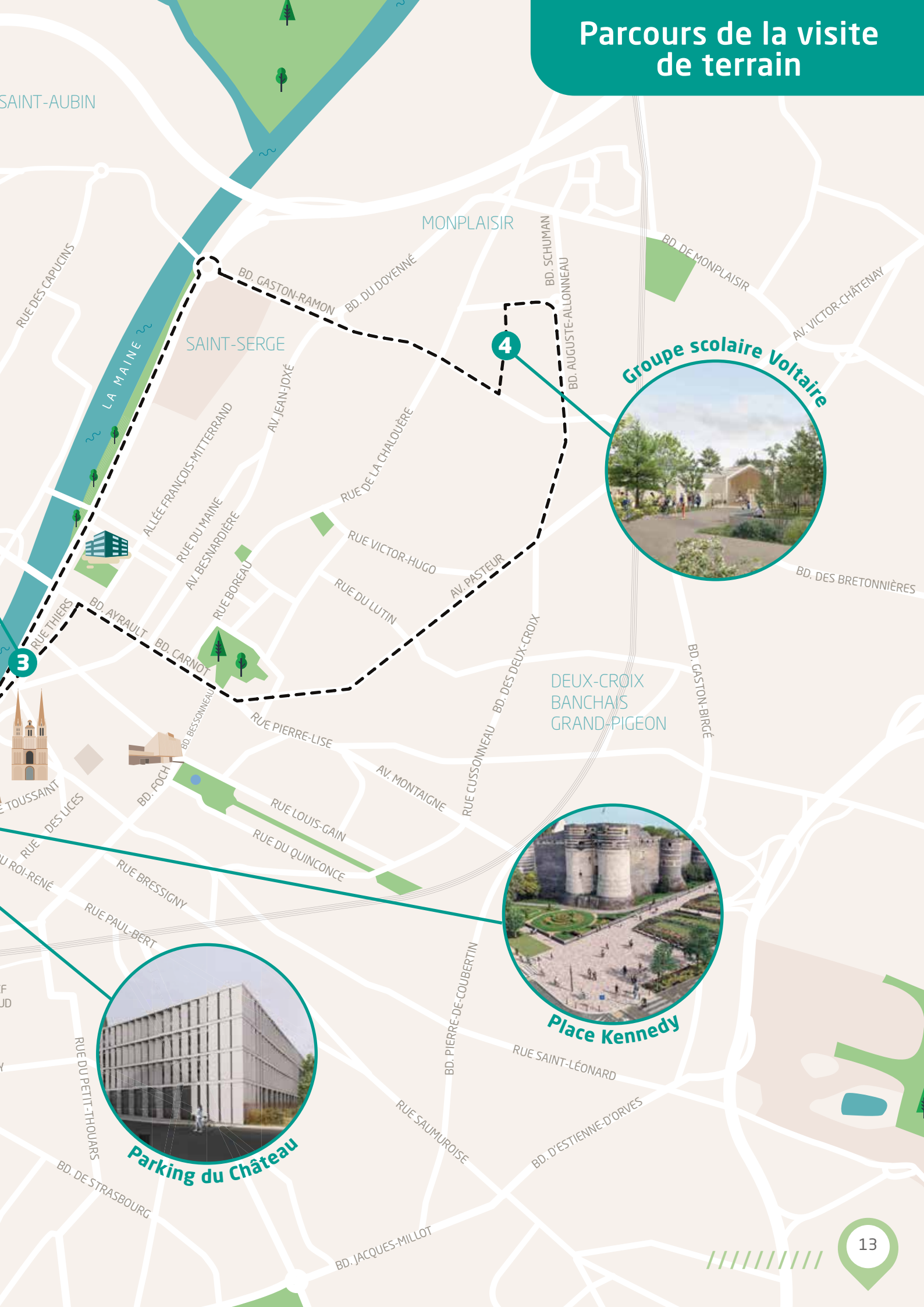
ROSEIRAIE

DOUTRE
SAINT-JACQUES
NAZARETH

HAUTS-DE-

GARE SNC
SAINT-LAURENT

Parcours de la visite de terrain



Groupe scolaire Voltaire



DEUX-CROIX
BANCHAIS
GRAND-PIGEON



Place Kennedy



Parking du Château

LA ZAC THIERS-BOISNET

un quartier qui se transforme
entre la Maine et le centre-ville

La ZAC Thiers-Boisnet, au carrefour du centre-ville, des bords de Maine et du quartier Saint-Serge, fait l'objet depuis la fin des années 1990 d'une profonde transformation urbaine. Ce secteur de 5,5 hectares, autrefois marqué par la présence d'activités économiques, a été progressivement reconverti pour devenir un quartier résidentiel animé et apaisé.

L'objectif de 650 logements est atteint puisque 780 logements ont été construits, pour environ 67 000 m² SDP dont notamment :

- les résidences Le Port de l'Ancre, Le Port Boisnet et Le Port Ayrault, livrés en 1998 et 1999 ;
- le programme Rive Gauche, livré en 2020, proposant 45 logements ;
- le programme Pré Bleu, livré en 2023, comprenant logements et crèche ;
- le programme Arborescence livré en 2024, mêlant résidence seniors, logements familiaux et crèche.

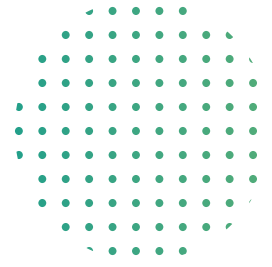
De plus, le quai Gambetta accueille, à chacune de ses extrémités, un programme emblématique :

- côté Boulevard Ayrault : le programme Arborescence, un des 6 sites retenus dans le cadre de l'appel à projet Imagine Angers, livré en 2024, mêlant résidence seniors, logements familiaux et crèche ;
- côté place Molière : la réhabilitation de l'ancienne usine Cointreau en un ensemble tertiaire et résidentiel à l'initiative du Crédit Mutuel. Ce site emblématique ouvrira ses portes en novembre 2025.

Les enjeux du programme de requalification des voies et des espaces publics du quartier Thiers-Boisnet (débuté en avril 2022) sont les suivants :

- renforcer la diversité architecturale tout en préservant la trame urbaine et les vues ;
- activer le cœur du quartier, rendre le quartier plus attractif par la création de lieux de vie, identifier des « portes d'entrée » ;
- favoriser les déplacements doux, les continuités d'itinéraires, la sécurité ;
- renforcer la hiérarchie du réseau viaire et des ambiances et développer une meilleure lisibilité pour plus de sécurité ;
- offrir un patrimoine végétal pour révéler la singularité de certaines rues.





Le quai Gambetta, vitrine urbaine sur la Maine

Dernier maillon de l'aménagement du quartier, la requalification du quai Gambetta a débuté en juin 2025. L'objectif : offrir à ce linéaire stratégique une nouvelle identité apaisée, qualitative et verte, en lien avec les bords de Maine.

Cette transformation s'inscrit dans une logique de continuité urbaine et paysagère, au croisement de plusieurs centralités (place Molière, rues du Mail, du Port de l'Ancre...) et au contact immédiat de la Maine. Le quai Gambetta devient ainsi une nouvelle façade active du centre-ville, articulée autour des mobilités douces et de la qualité de l'espace public.

Sont en cours de réalisation :

- une voie cyclable bidirectionnelle continue, entre la place Molière et le quartier Saint-Serge ;
- une bande végétalisée, pour séparer les cheminements piétons et vélos ;
- valorisation de l'alignement patrimonial des platanes et des vues sur la rivière ;
- réorganisation du stationnement : places longitudinales le long de la voie.

>> CE QU'IL FAUT RETENIR

Budget global de l'opération : 35 771 K€ HT

Nombre de logements créés : 780 logements pour 67 000 m² SDP

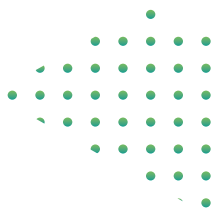
Requalification des espaces publics : 9 rues concernées

CALENDRIER DES TRAVAUX DU QUAI GAMBETTA

- **30 juin 2025** : démarrage des travaux de requalification du quai Gambetta
- **30 juin au 24 octobre 2025** : travaux réalisés en 4 phases successives
- **Fin octobre 2025** : livraison du quai Gambetta

LE COÛT DE L'OPÉRATION

- **Budget global Marche travaux d'aménagement** : 1,8 M€ HT
- **Dont Travaux Quai Gambetta** : 760 000 €



Le groupe scolaire Voltaire depuis la rue de Touraine



LE GROUPE SCOLAIRE VOLTAIRE

un équipement éducatif exemplaire
et durable au cœur du quartier Monplaisir

Le chantier du groupe scolaire Voltaire s'impose comme un projet phare du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) à Monplaisir.

Cette transformation de grande ampleur vise à améliorer significativement les conditions d'accueil des élèves, tout en offrant aux équipes pédagogiques un environnement de travail fonctionnel et confortable. En parallèle, l'intégration d'une crèche de 61 berceaux dans l'emprise scolaire permettra d'assurer une continuité éducative de la toute petite enfance à l'école élémentaire, simplifiant le parcours des familles.



Le futur espace multi-accueil au sein du groupe scolaire Voltaire



Un projet architectural et environnemental exemplaire

L'école comprend :

- 6 salles de classes en maternelle
- 14 salles de classe en élémentaire (dont 4 avec une surface adaptée aux classes dédoublées)

Il y aura bien, à la rentrée 2025/2026, 8 classes de maternelle, dont 2 classes de GS dédoublées côté élémentaire.

Sur le plan technique, le projet allie performance énergétique, confort d'usage, accessibilité universelle, et végétalisation intégrale des cours d'école. L'ensemble sera raccordé au réseau de chaleur urbain biomasse et construit en partie avec des matériaux biosourcés, notamment le bois.



Façade de l'école élémentaire réhabilitée



Circulation de l'école élémentaire réhabilitée



Une démarche pionnière d'économie circulaire

Le chantier Voltaire est pilote à l'échelle de la ville pour tester une gestion exemplaire des déchets et du réemploi des matériaux.

Côté gestion des déchets, le tri à la source a été élargi. Ainsi, un lot spécifique dédié à la gestion des déchets a été intégré dans les marchés, avec un objectif clair : trier 15 flux de déchets, dont 8 flux complémentaires aux 7 flux réglementaires.

- Flux réglementaires : Ferraille, Cartons/Papier, Bois, Films plastiques, Plâtre, Gravats, Verre
- Flux complémentaires : D3E (déchets électriques), sacs à mortier, chutes de PVC, isolants, polystyrène, palettes, bouteilles plastiques, sols souples

L'objectif affiché était ambitieux, valoriser au moins 80 % des déchets générés sur site, contre 70 % exigés par la réglementation, et a été dépassé, avec 97 % atteint lors de la première phase.

La seconde phase du chantier intègre une démarche structurée de dépose sélective et de réemploi des matériaux sur site, mais aussi au sein du patrimoine communal ou via des plateformes spécialisées (menuiseries, luminaires, équipements techniques, jeux de cour...).

Au-delà des indicateurs positifs, cette démarche est porteuse d'une nouvelle culture du chantier, mobilisant tous les acteurs autour d'un objectif commun : réduire l'impact environnemental des travaux publics, tout en valorisant les ressources existantes.

Un parvis repensé et des abords apaisés

En parallèle de la rénovation du groupe scolaire, un parvis piéton sécurisé a été aménagé rue du Morvan, avec une mise en valeur de l'espace public au travers de la végétalisation, d'aménagements ludiques (pavés colorés créant des jeux pour les enfants), et du mobilier urbain (arceaux vélos, bancs, table, ...). Ces aménagements s'inscrivent dans la continuité des transformations à l'œuvre dans le quartier (bibliothèque, tramway, rénovation de logements, ...).



Le groupe scolaire Voltaire vu depuis le parvis



>> CE QU'IL FAUT RETENIR

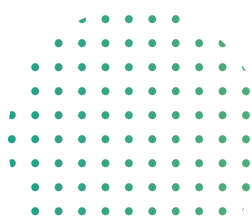
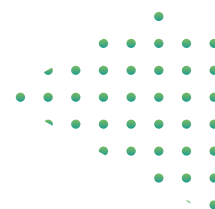
- 20 salles de classes (6 maternelles, 14 élémentaires)
- 1 multi-accueil de 61 berceaux
- Raccordement au réseau de chaleur urbain biomasse
- 97 % de valorisation des déchets lors de la première phase de chantier
- Réduction de 72 % des consommations énergétiques sur les bâtiments rénovés
- Réemploi de matériaux sur site et à l'échelle de la ville
- 27 arbres et cépées plantés, pavés colorés ludiques, arceaux vélos
- Surface totale :
4 606 m², dont 1 555 m² construits et 1 490 m² démolis

CALENDRIER

- **Juillet-août 2023** : travaux préparatoires
- **Sept. 2023 - fév. 2024** :
restructuration de l'école élémentaire
- **Mars 2024 - août 2025** : travaux dans l'école
maternelle, le réfectoire, l'espace multi-accueil et
aménagements extérieurs

LE COÛT DE L'OPÉRATION

- **8,86 M€ HT**



LA PLACE MARCEL-VIGNE

repensée pour les habitants

La place Marcel-Vigne a été repensée comme un espace convivial et apaisé, propice à la détente et à la rencontre. Le marché du vendredi matin y sera maintenu, et des événements culturels ou sportifs pourront s'y dérouler, dans une logique de renforcement du lien social.

Pour accompagner cette ambition, l'aménagement accorde une plus grande place aux mobilités douces, avec la création d'un plateau piétonnier longeant le hameau de l'Étang. Le stationnement automobile a également été repensé pour fluidifier la place Marcel-Vigne. Cela se traduit par l'aménagement de 25 emplacements de stationnement sur la place et de 16 autres emplacements installés le long du hameau de l'étang.

L'aménagement fait aussi la part belle à la végétalisation et à la désimperméabilisation : 49 % des surfaces seront déminéralisées, dont 40 % entièrement végétalisées. De nouveaux arbres seront plantés, en complément de ceux existants, des massifs et reliefs sont créés pour favoriser l'infiltration de l'eau. Enfin, la place sera en partie ombragée grâce à l'installation d'une ombrière et de nouvelles assises en bois seront mises à disposition des riverains.

Une démarche de concertation engagée depuis 2017

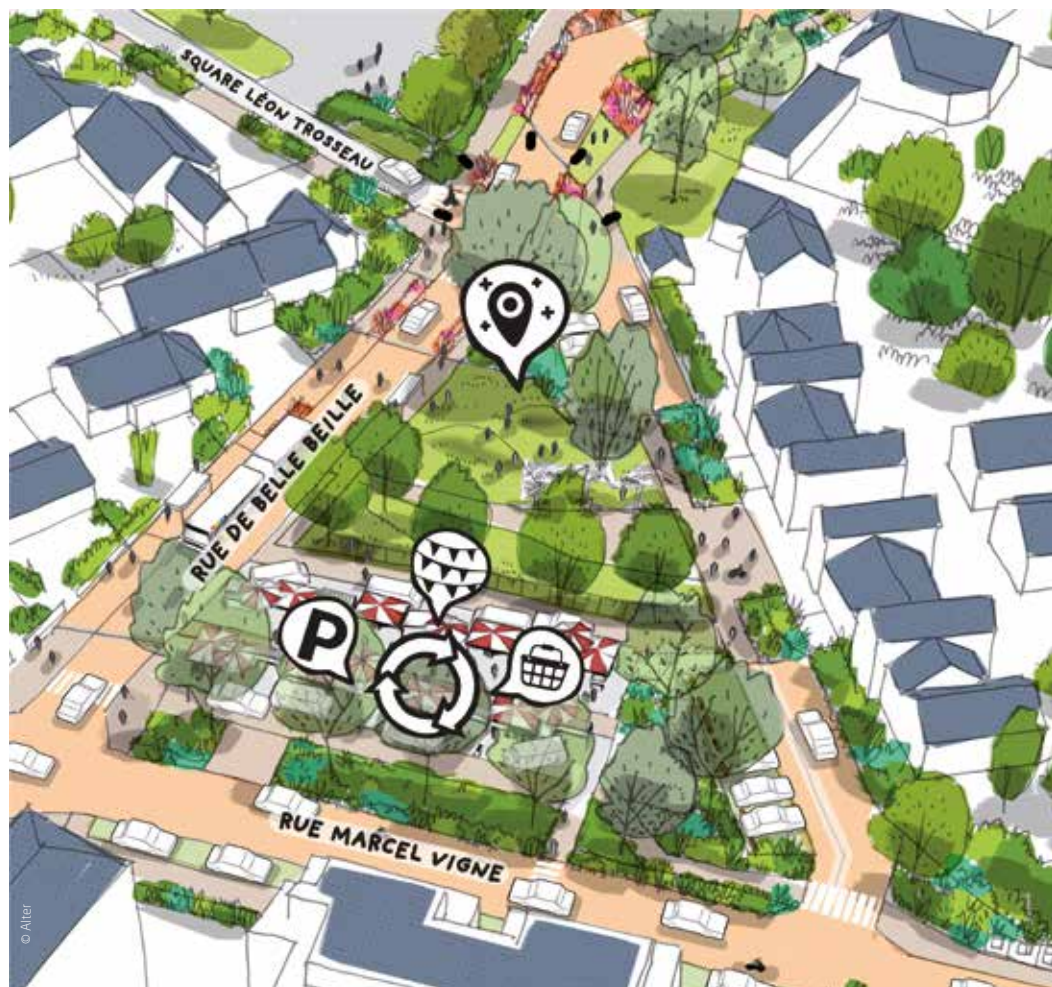
Ce projet, validé au printemps 2023 par la municipalité, est le fruit d'un processus engagé depuis 2017. Plusieurs temps de concertation ont permis d'informer les habitants, d'échanger sur les différentes orientations possibles et de recueillir leurs avis.

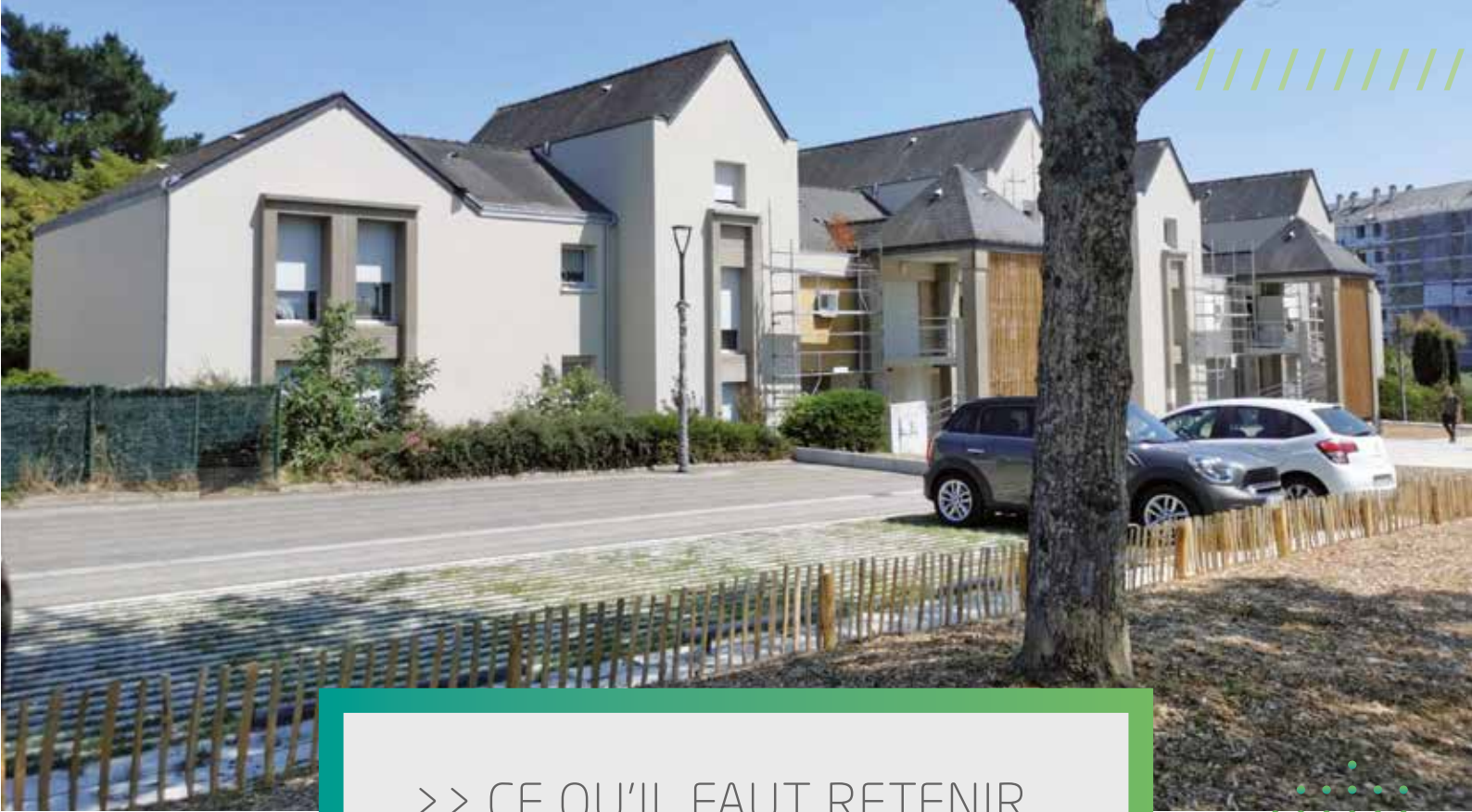
Les attentes exprimées étaient les suivantes : une priorité donnée aux mobilités actives, une végétalisation significative pour lutter contre l'effet d'îlot de chaleur et favoriser le lien social.

+

+

+





>> CE QU'IL FAUT RETENIR

- 40 % de la place végétalisée
- 49% de surfaces perméables et semi-perméables
- Plantation de 14 nouveaux arbres
- Création de massifs et de reliefs pour favoriser l'infiltration de l'eau
- Création d'une ombrière et de nouvelles assises en bois
- Un réaménagement de la place pour accueillir des événements festifs (vide-greniers, événements sportifs et culturels)
- 41 nouvelles places de stationnement

CALENDRIER

- **Automne 2025** : plantation des nouveaux arbres
- **Décembre 2025** : livraison de la place Marcel-Vigne

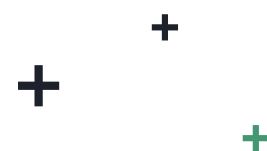
LE COÛT DE L'OPÉRATION

- **4,3 M€ HT**, comprenant :
 - > La rue Marcel Vigne
 - > La rue de Belle Beille
 - > La rue Mansion (dont parvis de la piscine)
 - > Le parvis de la maison de quartier Jacques Tati
 - > La rue Boisramé et le square Boisramé



L'ABBAYE DU RONCERAY

un joyau roman restauré
et bientôt réouvert au public



Cet ensemble monastique de premier plan, contemporain de Fontevraud, constitue un véritable trésor patrimonial au cœur d'Angers. Il est composé d'une abbatale, propriété de la Ville d'Angers et d'un ensemble de bâtiments conventuels (cloître, logis des abbesses) complété de bâtiments conçus pour l'implantation courant XIX^{ème} de l'école des Arts et Métiers. L'ensemble contient 10 500 m² de surface de plancher dont 800 pour l'abbatale.

Une réouverture progressive portée par une vision globale

La première étape du projet vise la restauration partielle de l'église abbatale, avec une mise aux normes pour l'accueil du public (accessibilité, sécurité) et la création d'équipements fonctionnels (billetterie, sanitaires). L'objectif est le suivant : permettre l'exploitation du lieu pour des expositions, concerts, conférences, ou encore des manifestations culturelles à partir de janvier 2026.

Parallèlement, un schéma directeur de mise en valeur a été confié à l'agence 2BDM. Ce travail prospectif explore les usages futurs possibles pour l'ensemble du site, conciliant patrimoine, attractivité et rayonnement culturel. Parmi les pistes : espace musical, lieu de séminaires, coworking, hôtellerie, restaurant patrimonial ou auberge de jeunesse.

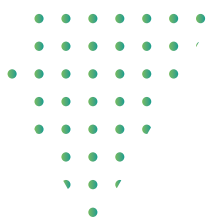
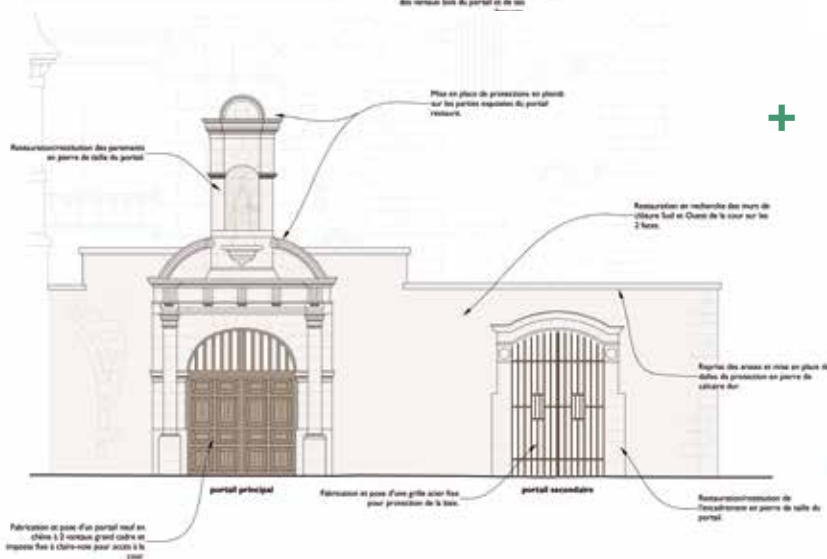
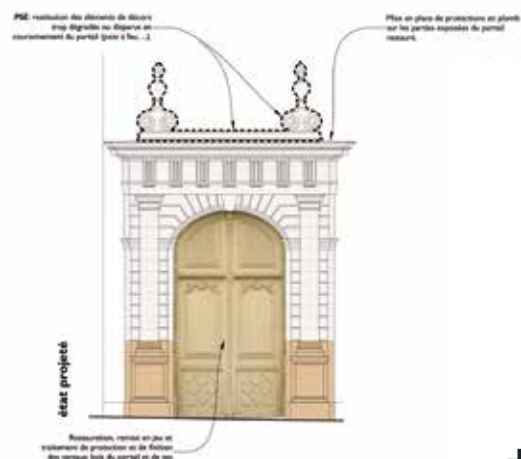
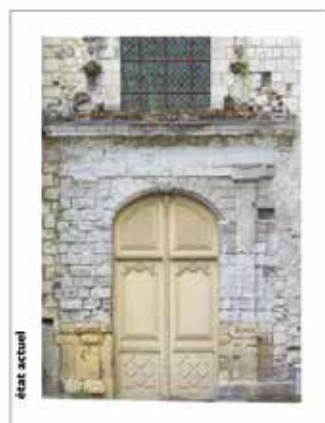


Image d'intégration de la billetterie et de la rampe d'accès dans le transept



Une restauration exemplaire et innovante

La restauration de l'abbatiale intègre une campagne de mécénat, avec le soutien de la Fondation du Patrimoine à hauteur de 80 000 € pour la restauration des portails sud et ouest. Ce chantier, très attendu, illustre l'ambition patrimoniale de la Ville d'Angers tout en offrant aux habitants un nouvel espace de vie culturelle dans un écrin historique remarquable.



>> CE QU'IL FAUT RETENIR

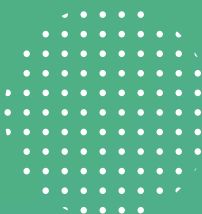
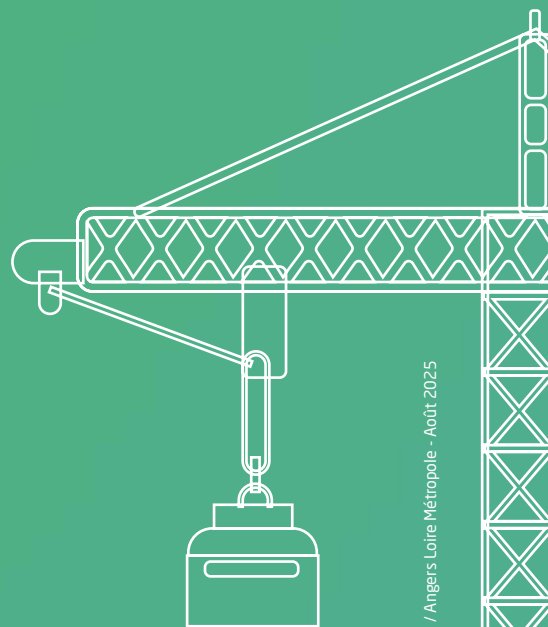
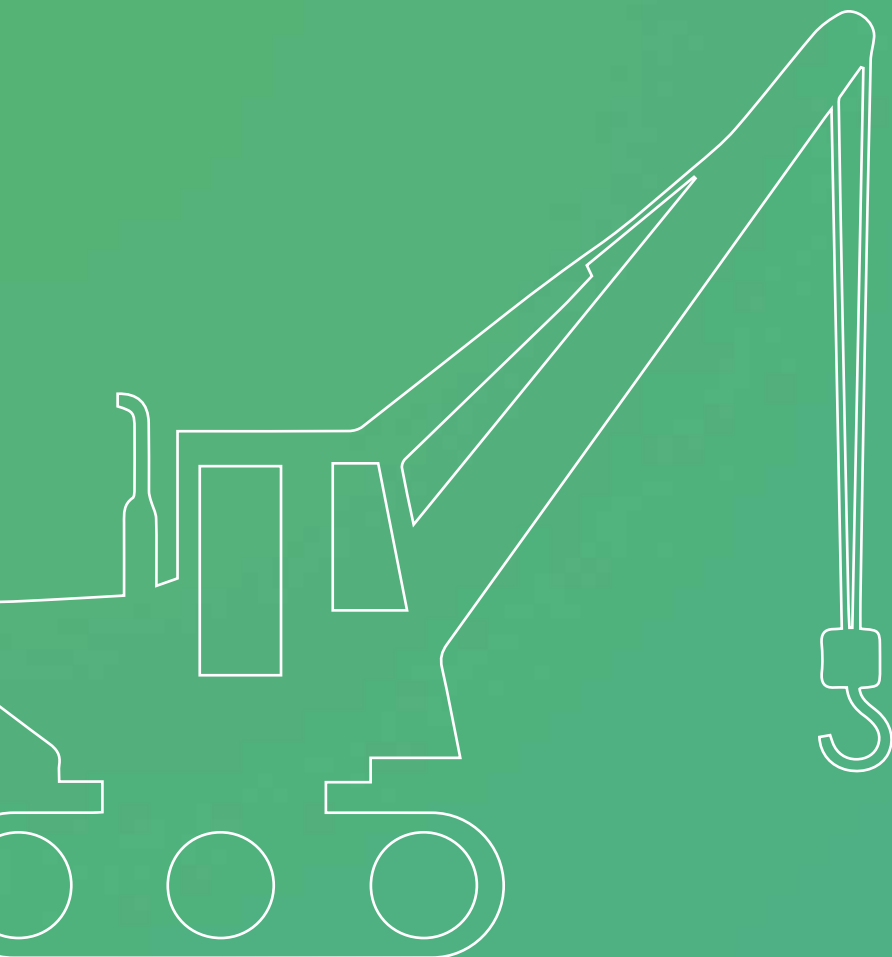
- Réouverture de l'église abbatiale au public en janvier 2026
- Mise aux normes ERP (sécurité, accessibilité) des principaux espaces
- Création d'un espace accueil/ billetterie/sanitaires
- Usage culturel : expositions, concerts, conférences
- 10 500 m² de surface totale, dont 800 m² pour l'abbatiale
- 696 personnes en jauge debout, 180 assises
- Restauration des portails sud et ouest avec le soutien de la Fondation du Patrimoine
- Schéma directeur explorant des usages innovants du site patrimonial

CALENDRIER

- **Octobre 2023 - septembre 2024 :** études de conception
- **Septembre - novembre 2024 :** consultation des entreprises
- **Février - décembre 2025 :** travaux
- **Janvier 2026 :** ouverture au public

LE COÛT DE L'OPÉRATION

- **Budget global (opération abbatiale) :** 1,4 M€ TTC
- **Mécénat Fondation du Patrimoine :** 80 000 €



CONTACTS PRESSE

02 41 05 47 21

relations.presse@ville.angers.fr



angers loire
métropole
communauté urbaine

